

PROVINCE DE LIÈGE
ARRONDISSEMENT DE HUY



COMMUNE DE
MARCHIN

La Commune de MARCHIN recrute un puériculteur ou aspirant nursing (f/m/x) pour la crèche

Conditions de recrutement :

- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être porteur d'un diplôme de puériculture ou d'aspirant en nursing ;

Toutes les conditions précitées devront être remplies au moment du recrutement.

- satisfaire à l'examen de recrutement consistant en entretien permettant :
 - d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc.;
 - de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé;
 - d'évaluer ses compétences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir ;

Offre :

- une expérience de vie avec des enfants et en équipe dans un cadre dynamique et sympa;
- un contrat de travail de remplacement à ¾ temps ou temps plein et le placement dans une réserve de recrutement.

Aptitudes et profil souhaités :

- Agir avec intégrité et professionnalisme : agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- Adopter une attitude proactive et impliquée ;
- travailler de manière autonome et dans un esprit d'équipe constructif ;
- se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de discrétion, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction ;
- Posséder un bon sens relationnel ;
- faire preuve de flexibilité et de disponibilité lorsque les raisons du service l'imposent ;
- Etre capable de s'adapter ;
- Connaître les règlements qui régissent la fonction (ONE, Règlements internes, ...);
- Connaître les règles d'hygiène, de désinfection et de stérilisation du matériel et des locaux ;
- Connaître les soins de diététique infantile ;
- Connaître les premiers soins d'urgence ;
- Connaître le développement et les besoins de l'enfant ;
- Disposer de connaissances de base en psychologie relationnelle.

Atout :

- Disposer d'une expérience probante dans une crèche ou une école

Tâches principales liées à la fonction :

- **Assurer un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille :**
 1. Participer à la visite de l'établissement et à un entretien préalable à l'admission ;
 2. Accueillir l'enfant et sa famille lors d'une période de familiarisation négociée ;
 3. Appliquer les principes éducatifs définis dans le projet d'accueil.
- **Assurer la prise en charge de l'enfant :**
 4. Répondre aux besoins de l'enfant dans le respect de son rythme et de ses compétences par une observation constante ;
 5. Veiller à assurer une bonne alimentation ;
 6. Assurer les soins d'hygiène et veiller au bien-être de l'enfant ;
 7. Identifier et répondre aux signes de mal-être ;
 8. Etablir une relation de confiance avec l'enfant.
- **Accompagner et soutenir l'éducation, le développement et l'épanouissement de l'enfant :**
 9. Donner à l'observation une place importante dans son travail ;
 10. Permettre le développement de l'enfant par une stimulation directe et indirecte et l'encourager dans ses tentatives sans intervention trop rapide ;
 11. Proposer des activités socialisantes et stimulantes ;
 12. Aménager l'espace et l'adapter en fonction de l'évolution et du bien-être de l'enfant ;

- 13. Favoriser les relations entre enfants et gérer les conflits.
- **Veiller à la santé et à la sécurité de l'enfant :**
 - 14. Appliquer les règles d'hygiène, de désinfection et de stérilisation du matériel et des locaux dans le respect du plan d'entretien;
 - 15. Observer les changements chez l'enfant sur les plans physique, psychique et social et les signaler au responsable du milieu d'accueil;
 - 16. Aménager l'espace afin d'assurer la sécurité des enfants.
- **Assurer le développement du Projet d'accueil :**
 - 17. Participer activement aux réunions d'équipe et à l'évolution du projet d'accueil ;
 - 18. Respecter les lignes directrices du projet d'accueil et contribuer à la cohésion des pratiques professionnelles avec ses collègues.

Modalités de candidature :

Pour être recevables, les candidatures doivent :

- être adressées à l'**Administration communale** de et à 4570 MARCHIN par mail à l'adresse infopersonnel@marchin.be
- Comprendre :
 - un curriculum vitae complet accompagné d'une lettre de motivation ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à partir de la date de limite d'inscription des candidatures ;
 - une copie du diplôme